Reims (51) : cinq mineurs interpellés après les incendies du lycée Arago, 300 000 € de dégâts

12/11/2026 à 13h42



Cinq mineurs ont été interpellés lundi 9 novembre 2026 dans l’enquête sur les incendies et les dégradations commis au lycée François-Arago de Reims (Marne), lors d’un blocage de l’établissement le 1er octobre. Quatre d’entre eux ont été présentés le 10 novembre à un juge des enfants et placés sous contrôle judiciaire, selon les informations communiquées par le procureur de Reims.

La loge du gardien et le local de sécurité avaient été saccagés ; le portail, l’interphone et des installations électriques avaient été incendiés. Le conseil régional du Grand Est évalue les dégâts à **300 000 euros**. Les mesures judiciaires évoquées ne constituent pas des condamnations.

Source : Le Parisien, 11 novembre 2026.

Photo à la une : quartier Croix-Rouge à Reims, photographie d’archive qui ne montre ni le lycée ni les faits — Garitan, Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0.